



Fiche de poste ENSA(P)

ENSA LA REUNION-2025-2127335- MCF STA cat 1 n°1

Maître ou maîtresse de conférences / Sciences et Techniques pour l'Architecture - Construction, ingénierie, maîtrise des ambiances / catégorie 1

Ref : 2025-2127335

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

École Nationale Supérieure
d'Architecture de La
Réunion (ENSA-La Réunion)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de LA REUNION

Dépôt de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/concours-ensa-2026>

Date limite de candidature : lundi 13 avril 2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux personnes inscrites sur la liste de qualification
CNECEA

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Métier de référence

Enseignante /
Enseignant dans le
supérieur

Corps

Maître conférences
des ENSA(P)

Vos missions en quelques mots

Les charges pédagogiques se répartissent principalement en licence et master de manière équilibrée. Une participation à l'articulation entre le master et la recherche est souhaitée. La personne recrutée devra s'engager, en cohérence avec le projet pédagogique de l'École, dans une pratique interdisciplinaire du projet qui convoque l'ensemble des domaines de compétences enseignés. Cette pratique s'inscrit dans le Domaine d'études « Architecture Bioclimatique des mondes tropicaux ». « Habiter les mondes tropicaux ».

L'enseignant(e) recruté(e) sera appelé(e) à participer aux enseignements de STA suivants en cycle de licence :

- Ambiances
- Ambiances en studio, apports techniques
- Accompagnement sur les rapports d'études
- L'enseignant(e) recruté(e) sera appelé(e) à participer aux enseignements de STA suivants en cycle de master
- Aux semestres 7 et 8 : bioclimatisme tropical
- Aux semestres 7, 8 et 9 : accompagnement au mémoire
- Au semestre 9 et 10 : en studios apports techniques au PFE sur les deux domaines.

Le maître de conférences (H/F) rejoindra les équipes pédagogiques actuelles et organisera les enseignements qui lui sont confiés en conservant la dynamique et la didactique existante en application des programmes.

Licence

Responsabilité d'un groupe d'atelier de projet en S4 centré sur la question des échelles.

Le S4 représente un moment important dans l'affirmation de compétences urbaines et paysagères, en lien avec l'échelle architecturale, ainsi que dans la constitution d'un véritable bagage théorique et critique, individuel.

Le MCF pourra participer à l'enseignement magistral de « théories et doctrines en architecture » et être sollicité pour participer aux enseignements de projet de L1.

Master

Le MCF participera à l'encadrement de « l'atelier de projet » et à « l'atelier de recherche ». Il devra assumer la charge de CM à partir de ses propres spécialisations de recherche et de création.

Ce n'est qu'à l'issue du recrutement, que l'affectation dans un domaine d'étude sera déterminée en fonction du profil de l'enseignant.

Le MCF devra obligatoirement assurer 3 tutorats ou mentorats (d'accompagnement ou d'encadrement) et des thèses en architecture.

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Le candidat (H/F) devra faire preuve de compétences reconnues en milieu tropical ;
- Les compétences du candidat (H/F) doivent contribuer au développement d'une pensée critique et prospective relative aux questions propres à l'aménagement et au territoire en milieu tropical ;
- Le candidat (H/F) établira des liens entre sa pratique professionnelle et ses activités pédagogiques (encadrement du projet, cours, formation à la recherche) et ses travaux théoriques ;
- Le candidat (H/F) doit faire état d'une expérience très solide d'enseignement en école

d'architecture, tant en licence qu'en master, et être en mesure de dispenser des enseignements sous différentes formes (cours en travaux dirigés, workshop, séminaire, cours magistral) ;

- Maîtrise des outils liés aux nouvelles technologies ;
- Maîtrise de la langue anglaise
-

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

- Une production de textes théoriques (articles, contributions à des ouvrages collectifs est souhaitée) et participation à des cycles de conférences nationales et internationales ;
- Le rattachement à un laboratoire de recherche sera apprécié
-

3 - Diplômes ou expérience professionnelle requis

Docteur en Physique du bâtiment, ingénieur Bâtiment et énergie ou diplôme étranger reconnu en équivalence, ayant ou ayant eu une activité professionnelle en milieu tropical.

Éléments de candidature

Personne à contacter

yann.fritz@lareunion-archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Les obligations de service des enseignants -chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année). Le temps de travail de référence des maîtres de conférences des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture. Notamment pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ou les articles 31 et 34 pour les maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter aux articles 8 et 9 et à l'annexe de l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Poste à pourvoir au 01/09/2026

Qui sommes nous ?

L'École nationale supérieure d'architecture de La Réunion accueille en 2025-2026, 200 étudiants sur l'ensemble des cycles et la HMONP.

L'ENSA La Réunion dispense l'enseignement de la licence et de Master. Les thématiques abordées dans l'enseignement du projet étant adaptées au contexte du milieu tropical.

Dans le cycle licence, l'enseignement de l'architecture est structuré autour de thématiques différentes sur chaque semestre (initiation au projet architectural, la maison, de la maison à la ville, équipement et espace public, habiter ensemble).

Le cycle de master est structuré autour des deux Domaines d'études» et « Architectures Bioclimatiques des Mondes Tropicaux » et « Habiter les Mondes Tropicaux »